

Interview | **Jean-Michel Blanquer**

“ Nous devons renforcer le **prestige** et l'**utilité** du **baccalauréat** ”

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, détaille pour l'*Étudiant* ses projets pour le lycée et la transition avec les études supérieures. Avec en ligne de mire : une réforme du bac pour 2021.



© Christophe Bouzès pour l'Étudiant



⊙ **Vous souhaitez rétablir l'école de la confiance. Qu'est-ce que cela veut dire pour les collégiens, les lycéens et leurs parents.**

L'école de la confiance, c'est l'École dans un état d'esprit que l'on retrouve dans toutes les sociétés où l'école va bien, et qui constitue à mon sens la clé du succès. L'école de la confiance, c'est la capacité de donner confiance en eux-mêmes aux élèves et de se projeter dans le futur avec optimisme. Les relations entre les parents et les établissements scolaires en font partie.

⊙ **Quelles mesures mettre en œuvre pour permettre à chaque collégien et lycéen de faire les bons choix, sans « subir » son orientation ?**

Notre système d'orientation souffre de plusieurs problèmes : une dramatisation des enjeux, et une concentration dans le temps excessive des enjeux.

Il faut arrêter de considérer que c'est au moment de s'inscrire sur APB que tout se joue. La réussite viendra d'une approche en continuum qui commence dès le collège et qui doit permettre de découvrir des métiers, de tenter des expériences. L'orientation ne se résout pas par un rendez-vous avec une personne mais par un dialogue continu avec les équipes de professeurs.

⊙ **Comment améliorer la transition du lycée à l'enseignement supérieur ? Quelle transformation du baccalauréat cela suppose-t-il ?**

Nous allons travailler, en 2017-2018, avec tous les acteurs concernés. La réflexion sur le baccalauréat arrive aujourd'hui à maturité, en France. Ceci devrait nous permettre de formuler des propositions dans le courant de cette année scolaire.

Nous devons renforcer à la fois le prestige et l'utilité du baccalauréat pour les lycéens, dans



le cadre de leur évolution vers l'enseignement supérieur. Pour cela, une perspective est de leur permettre de valider tout au long de leur parcours à la fois des compétences correspondant à la culture générale qu'ils doivent avoir à la fin de l'enseignement secondaire et des excellences qu'ils ont su développer dans des domaines particuliers qu'ils ont choisis.

⊙ **Voulez-vous réformer les programmes du lycée ?**

Je veux éviter les grands virages en matière de programme, le système en a suffisamment souffert. Je suis trop respectueux des enseignants, de l'importance du long terme et des éléments de continuité pour opérer des virages brusques en la matière. Nous tiendrons compte simplement, en toute sérénité, des conséquences de la réforme du baccalauréat.

⊙ **APB vous semble-t-il un système juste ?**

Le problème n'est pas APB en soi : cet algorithme peut s'améliorer mais nous avons besoin d'un système informatique pour organiser le flux des étudiants. Il ne faut pas oublier comment cela se passait avant. Quand les jeunes prenaient place dans une queue interminable pour s'inscrire. L'aléa était bien plus fort qu'aujourd'hui.

Le problème que révèle APB est celui des capacités d'accueil de l'enseignement supérieur et de la bonne orientation des élèves. La pratique actuelle du tirage au sort est la conséquence absurde d'un système où les enjeux d'orientation n'ont pas abouti à ce qui était attendu, c'est-à-dire en amont. Il n'est pas normal qu'un élève qui a toutes les chances de réussir dans une filière n'y soit pas admis alors même qu'un profil qui a peu de chances, statistiquement, de réussir soit lui accepté ex abrupto par le tirage au sort. Avec Frédérique Vidal, la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, nous partageons la conviction que c'est profondément injuste.

Aujourd'hui, il y a un énorme gâchis pour tout le monde, pour les étudiants qui perdent du temps et peuvent ensuite développer une amertume et un manque de confiance en eux-mêmes face à l'échec, et pour les universités qui ne peuvent plus gérer ces situations et font face à une déperdition de moyens. Il vaut mieux que l'on investisse dans une orientation choisie au bénéfice des étudiants, grâce à une bonne information mais aussi grâce à des dispositifs qui dans le futur permettront à

chacune et chacun de trouver sa place. L'objectif est bien d'emmener tous ceux qui ont vocation à faire des études supérieures à la réussite. Sans hypocrisie et avec efficacité.

⊙ **Comptez-vous relancer les Internats d'excellence ?**

Il faut évidemment déployer une politique d'internat en France : c'est un des plus grands vecteurs qui soit en matière de justice sociale. C'est décisif tout particulièrement au niveau du collège pour combattre les facteurs extrascolaires de l'inégalité scolaire. Nous devons, en outre, créer une nouvelle attractivité internationale des internats français. Aujourd'hui, il y a des enfants dans le monde entier qui pourraient rêver d'aller dans un internat de haute qualité. Nous pourrions ainsi mixer les enjeux nationaux et internationaux et créer des lieux d'émulation au bénéfice d'élèves de toute catégorie sociale et de toute origine.

Le grand enjeu des internats n'est pas une exigence de bâtiments mais bien plus de projet éducatif. Si vous regardez ce qui s'est passé à Sourdon ou à Douai, nous avons de bons modèles de fonctionnement sur lesquels nous appuyer. Ces nouveaux internats pourront ouvrir dès la rentrée 2018.

⊙ **Vous prônez l'expérimentation et dites refuser un pilotage vertical du système éducatif... tout en multipliant les annonces et les injonctions. N'est-ce pas contradictoire ?**

Il n'y a aucune injonction ! J'ai réparé ce qui pouvait l'être après les erreurs constatées de la réforme du collège. Et j'ai rouvert des possibilités aux acteurs. C'est le contraire de l'injonction. Quand j'ai dit qu'il n'y aurait pas de pilotage vertical, je n'ai pas dit que je pratiquerai l'immobilisme. Il n'y aura pas de grande loi. Mais la méthode du changement consiste à responsabiliser les acteurs en leur donnant les moyens de leur liberté. Sur la réforme du collège, nous conservons l'autonomie, nous restituons ce qui devait l'être aux établissements. Nous leur donnons la possibilité d'agir pour enrichir les enseignements, avec les classes bilangues, le latin et le grec ou encore les parcours européens. Nous irons vers l'égalité par la liberté. ▶

Propos recueillis par Sylvie Lecherbonnier et Marie-Caroline Missir